

Tournoi de Crussol 2016

U11 U13

DIMANCHE 15 MAI (U13)

LUNDI 16 MAI (U11)

Stade de la Plaine - Saint-Péray

ARDECHE (07)



RHÔNE CRUSSOL FOOT 07 - Stade Mistral
600, rue Pierre CURIE - 07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél / Fax : 04.75.41.74.99 - <http://www.rhone-crussol.net>



Un peu d'histoire...

Rhône-Crussol Foot 07 est issu de la fusion de deux clubs de communes voisines: **FC Saint-Péray** et **l'US Guilhaerand-Granges**. Depuis 2005, notre club, doté du plus grand nombre de licenciés du District Drôme/Ardèche (500 licenciés) travaille sans relâche pour ses jeunes licenciés tout en n'oubliant pas de faire perdurer les racines des deux clubs d'origine : une convivialité à toute épreuve doublée d'une organisation très établie.

Nous serions très fiers et très heureux de vous accueillir pour cette manifestation de niveau régional. Cette année le tournoi se déroulera sur le week-end de la Pentecôte, un tournoi sur 2 journées au complexe de la Plaine de Saint-Péray réservé à la catégorie U11 (le lundi 16 Mai) et U13 (le dimanche 15 Mai).

Le bureau du club.



Le Pays de Crussol, est situé dans le plus beau département de France, l'Ardèche, où tous les ingrédients nécessaires à un séjour réussi sont réunis : **soleil, amitié, convivialité et environnement magnifique** (vue imprenable sur le château de Crussol et sur des vignobles très réputés). **Saint-Péray** (7200 hab.) et **Guilhaerand-Granges** (11 500 hab.) se situent sur la rive droite du

Rhône à 7 km de Valence, à 100 km de Lyon et 80 km de Grenoble, et à 2h de Marseille.

Le stade de la Plaine est situé Rue Pierre de Coubertin – chemin de la Plaine.



REGLEMENT TOURNOI U11/U13 du 15 et 16 mai 2016

ART. 1 : Tournoi à 8. Application des règles actuellement en vigueur pour le football à 8 à la F.F.F.

ART. 2 : Participation de 24 équipes U11 et U13 sur inscription. Le tournoi se déroulera au stade de la **PLAINE de SAINT-PERAY**, le **Dimanche 15 mai 2016 (U13)** et le **Lundi 16 mai 2016 (U11)** de 9h00 à 17h30. Les équipes devront se présenter 45 min avant leur premier match devant le podium.

ART. 3 : Les matchs de classement auront une durée **de 12 min (1 x 12 sans prolongation)**.

ART. 4 : Les décomptes des points pour les matchs de poule seront les suivants :

- ⇒ **Match gagné :** 4 pts
- ⇒ **Match nul :** 2 pts
- ⇒ **Match perdu :** 1 pt

Puis en cas d'égalité de point au classement final :

- 1) goal-average particulier
- 2) différence de buts générale
- 3) meilleure attaque
- 4) 3 tirs au but par équipe

ART. 5 : Pour les parties finales U11, temps de jeu : 12 min (1 x 12), quarts de finale, demi-finales + série de tirs au but en cas d'égalité (3 tirs au but par équipe) et finale en **2 x 8 min**. Pour les matchs des tournois complémentaire, temps de jeu : 12 min (1 x 12).

ART. 5bis : Pour les parties finales U13, temps de jeu : 15 min (1 x 15), quarts de finale, demi-finales + série de tirs au but en cas d'égalité (3 tirs au but par équipe) et finale en **2 x 10 min**. Pour les matchs des tournois complémentaire, temps de jeu : 15 min (1 x 15).

ART. 6 : L'arbitrage sera assuré par le club organisateur (les U15 et U17 du club).

ART. 7 : L'arbitre pourra expulser temporairement (**5 min**) un joueur ayant enfreint avec persistance les lois du jeu.

ART. 8 : Tout joueur expulsé définitivement d'une rencontre, ne pourra en aucun cas participer à un autre match du tournoi.

ART. 9 : En cas d'arrêts consécutifs à des incidents, l'équipe jugée responsable par la commission technique du tournoi sera exclue de cette compétition.

ART. 10 : Les litiges seront examinés par le comité organisateur. **SON JUGEMENT SERA SANS APPEL.**

ART. 11 : **LE CLUB DE RHONE CRUSSOL FOOT 07** décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accidents survenus pendant la durée du tournoi.

ART. 12 : Chaque équipe devra présenter un ballon et deux jeux de maillots de couleur différente.

ART. 13 : Seuls les joueur(euse)s licencié(e)s né(e)s en **2004F/2005/2006** (catégories U11F/U11/U10) et en **2002F/2003/2004** (catégorie U13F/U13/U12) pourront participer au tournoi. Il sera admis un maximum de 11 joueurs par équipe, inscrits sur la feuille d'équipe avec leurs numéros de licences. **Cette FEUILLE vous sera remise au podium lors de votre arrivée au stade.**

ART. 14 : Chaque équipe a le droit de contrôler les licences de son adversaire avant la rencontre.

ART. 15 : La participation au tournoi implique la connaissance et le respect du règlement.

LE COMITE D'ORGANISATION

Nos tournois se disputent à 24 équipes (4 poules de 6). Chaque équipe dispute au moins 8 matchs. En cas de dépassement de ce nombre d'équipe, nous retiendrons comme critère, l'ordre d'arrivée de la fiche d'inscription que vous trouverez en pièce jointe, à compléter et accompagnée des frais d'inscription.

Votre dossier d'inscription (ci-joint) est à retourner au plus tôt et avant le 25 avril 2016 au siège du club au stade Mistral (voir adresse en page 1).

Palmarès 2015 :

U11 : RHÔNE CRUSSOL FOOT
Finaliste U11: Six Fours Le Brusç

U13 : FC RHÔNE VALLEES
Finaliste U13 : Portes les Valence

Hébergement et Restauration

Le camping au stade est gratuit. Vous pouvez ainsi amener vos propres toiles de tentes.

Des sanitaires et douches sont mis à votre disposition dans les vestiaires du stade.

Liste des Hôtels et Campings disponibles à proximité prêts à vous accueillir :

- Hôtel Pôle Côté Sud à Saint-Péray - Tel : 04 75 40 55 56
- Hôtel Badet à Saint-Péray - Tel : 04 75 81 04 87
- Hôtel Alpes-Cévennes à Guilherand-Granges - Tel: 04 75 44 61 34
- Camping de Charmes sur Rhône 14 km de Saint-Péray – Tél : 04 75 60 96 62
- Camping d'Alboussière à 18 km de Saint-Péray – Tél : se renseigner en mairie d'Alboussière 04 75 58 30 64
- Ibis Budget Valence Sud à 10 kms

Restauration sur place disponible :

- Repas adultes chauds et repas enfants chauds (steak frites ou poulet frites)
- Restauration rapide (pizza, frites, crêpes, boissons, bière, sandwichs et autres consommations disponibles).

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

Comité départemental du Tourisme de l'Ardèche
www.ardeche-guide.com

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE CRUSSOL
www.paysdecussol-tourisme.com

Tél : 04 75 40 46 75 - Fax : 04 75 40 55 72

